

L'interet national - facteur déterminant des priorités stratégiques de la République de Moldova

Juc, Victor; Dodu-Savca, Carolina

Veröffentlichungsversion / Published Version

Zeitschriftenartikel / journal article

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Juc, V., & Dodu-Savca, C. (2014). L'interet national - facteur déterminant des priorités stratégiques de la République de Moldova. *Studii Europene*, 2, 105-121. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-418949>

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer Deposit-Lizenz (Keine Weiterverbreitung - keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Gewährt wird ein nicht exklusives, nicht übertragbares, persönliches und beschränktes Recht auf Nutzung dieses Dokuments. Dieses Dokument ist ausschließlich für den persönlichen, nicht-kommerziellen Gebrauch bestimmt. Auf sämtlichen Kopien dieses Dokuments müssen alle Urheberrechtshinweise und sonstigen Hinweise auf gesetzlichen Schutz beibehalten werden. Sie dürfen dieses Dokument nicht in irgendeiner Weise abändern, noch dürfen Sie dieses Dokument für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, aufführen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Mit der Verwendung dieses Dokuments erkennen Sie die Nutzungsbedingungen an.

Terms of use:

This document is made available under Deposit Licence (No Redistribution - no modifications). We grant a non-exclusive, non-transferable, individual and limited right to using this document. This document is solely intended for your personal, non-commercial use. All of the copies of this documents must retain all copyright information and other information regarding legal protection. You are not allowed to alter this document in any way, to copy it for public or commercial purposes, to exhibit the document in public, to perform, distribute or otherwise use the document in public.

By using this particular document, you accept the above-stated conditions of use.

L'interet national – facteur déterminant des priorités stratégiques de la République de Moldova

Prof. Dr. Hab. Victor JUC

juc.victor@gmail.com

Institut de Recherches juridiques et politiques de l'Académie des sciences de Moldova, Moldova

MCF. Dr. Carolina DODU-SAVCA

carolina.dodu-savca@studiieu.org

Institut d'Etat des Relations Internationales de Moldova, Moldova

ECSA-Moldova

Abstract: The paper highlights two complex issues: the fundamentation of the concept of national interest and the definition of the national interest of the Republic of Moldova. The national interest is an objective-subjective category due to the fact that it encompasses imperishable purposes as well as purposes that are designed by the ruling elite, in accordance with its strategic options. The elaboration of the national interest should be based on the interests of the society and individuals, because the state exists for individuals and not vice versa. The national interest of the Republic of Moldova includes several components, starting with securing and ensuring fundamental rights and freedoms and ending with the realization of the European vocation of the people of Moldova.

Key-words: national interest, State, society, the individual(s), objective-subjective character, fundamental rights and freedoms, territorial integrity, independence, competitive market, European vocation, national security, Republic of Moldova.

La formulation de l'intérêt national se présente comme un procès dynamique et complexe étant donné que cette catégorie reflète des réalités sociales qui comportent la totalité des besoins et aspirations communs à tous les membres d'une entité socioculturelle. Il est impératif de noter que la satisfaction et le soutien de ces besoins et aspirations sont une condition indispensable à l'existence et à l'identité de la société en tant que sujet de l'histoire. L'intérêt national reflète les aspirations d'un peuple d'occuper, dans le cadre de la communauté mondiale, une place qui correspond le mieux à ses traditions historiques, culturelles et spirituelles et qui lui assurerait la pleine réalisation de son potentiel.

La principale institution politique habilitée à définir l'intérêt national, ainsi qu'à l'exprimer et à le soutenir, est l'État qui assure la légitimité de son pouvoir en valorisant les aspirations de la communauté socioculturelle qu'il représente. A. Schlesinger, jr. estime que l'État qui n'accorde pas l'attention nécessaire à l'intérêt national en tant que force motrice de sa politique ne peut pas survivre. Dans une perspective académique, R. Keohane a insisté sur la nécessité et l'opportunité d'élaborer une théorie de l'intérêt, mais sans faire, comme le souligne D. Sanders, une référence explicite à l'intérêt national. R. Keohane indique le fait que le manque d'une telle théorie rend impossible toute théorie des relations internationales. Dans la même veine, Valentin Beniuc estime que « l'intérêt national est le projet le plus complexe qui peut être réalisé par un pays, son élaboration et son développement représentant un acte extrêmement nécessaire et responsable qui vise non seulement à une parfaite cristallisation conceptuelle, mais aussi à la mobilisation sociale pour l'exécution de ce projet. La nation, la communauté d'un État qui n'est pas pleinement

consciente de ses intérêts ne peut pas compter sur une existence et un développement durables » [1, p.117].

Selon A. Linklater et S. Burchill, l'intérêt national « consiste dans la préservation de l'identité politique et culturelle d'une nation et doit être le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité territoriale, de l'ordre public et de l'équilibre interne » [2, p.75], alors que, selon Iu. Pîntea, les intérêts nationaux sont basés « sur les valeurs et le patrimoine national, le potentiel moral et intellectuel de la société qui sont réalisés et garantis par l'activité de perspective dans les domaines économique, politique et militaire, social et démographique, informationnel et de l'environnement, etc. » [3, p.24].

Certes, aujourd'hui les idées de A. Schlesinger, jr. ou de Iu. Pîntea, telles que « le fait d'ignorer les intérêts nationaux peut entraîner la disparition de l'État comme sujet indépendant de rapporteurs internationaux », sont secouées essentiellement par les processus transnationaux de la mondialisation. Pourtant, ces réalités ne peuvent pas être un obstacle pour qu'une nouvelle démocratie, et notamment la République de Moldova, ne puisse pas formuler expressément et catégoriquement ses intérêts nationaux, en mobilisant ses efforts pour les atteindre. V.Saca fait valoir à juste titre que « si dans les conditions de l'Europe occidentale ce concept est considéré en quelque sorte un obstacle à l'intégration, en Europe de l'Est il s'impose au premier plan, ce qui reflète les tendances des États à renforcer l'identité de l'intérêt national et de se retrouver en dépit des désintégrations » [4, p.75].

Selon V. Beniuc, « l'essence de l'intérêt national, en principe, et pour la République de Moldova, en particulier, est déterminée par des facteurs qui assurent la continuité et la qualité de l'État et de la société dans l'environnement concurrentiel national et international » [5, p.116]. Elle comprend : les moyens et le niveau de développement économique; le potentiel intellectuel et scientifique de la communauté qui aspire à bâtir une économie fondée sur la connaissance ; les capacités de l'État de le réaliser dans l'ensemble du territoire du pays et en accord avec les voisins et les partenaires stratégiques; le niveau de la conscience nationale; le renforcement de l'identité et de l'unité nationale (A. Colațchi préfère le terme « autoconscience nationale ». Dans ce cas, la notion de l'« autoconscience » ne désigne pas la « conscience » dans le sens général. Le terme est utilisé dans le sens de la prise de conscience de son appartenance à une communauté. Ce terme est jugé par A. Colațchi le plus approprié parce qu'il le considère le « créateur/générateur » qui assure aux autres organismes la qualité de communauté sociale [6, p.187]). A.Burian estime que les intérêts nationaux se forment dans une interconnexion complexe des facteurs économiques, sociaux, nationaux, psychologiques, etc., qui « dans leur ensemble déterminent le contenu et le caractère de l'expérience nationale-historique du peuple et du pays respectif » [7, p.196]; comme tels, ils ne peuvent pas exister indépendamment de la conscience de leurs acteurs.

Incontestablement, le manque d'une théorie sur l'intérêt national représente un point vulnérable, un vrai péril pour l'existence de l'État et du peuple ; péril qu'il ne faut pas négliger, car dans l'absence d'une formulation/réglementation claire des objectifs et des priorités stratégiques de développement les menaces et les risques se présentent de manière inévitable. A. Burian opine que le succès d'une politique externe d'un État est déterminé par la clarté de la formulation de l'intérêt national, ainsi que par la conception que l'on se fait sur l'identification des voies et des moyens de leur réalisation. E. Ciobu les qualifie comme « impulsion de l'activité diplomatique »,

alors que V. Beniuç les définit comme « force mobilisatrice de base dans les actions du citoyen, de la société et de l'État ».

En 1936, l'Encyclopédie des Sciences politiques (Oxford) a introduit dans le circuit scientifique la catégorie d'« intérêt national » dont la paternité est attribuée à R.Niebuhr et Ch.Beerd. Les deux scientifiques mettent les bases d'une analyse dans la clé du réalisme politique : les états réalisent les intérêts nationaux par la politique étrangère. J.Rosenau, qui ne partage pas ces idées réalistes, soutient qu'initialement la catégorie de l'« intérêt national » a servi de moyen de justification ou de conception de la politique étrangère d'un État donné. Un rôle déterminant dans cette théorie est joué par l'acceptation proposée par H.Morgenthau, selon laquelle la politique étrangère des états est déterminée par les « intérêts nationaux ». Ces intérêts ont un caractère objectif en raison de leur connexion à la nature humaine et, respectivement, aux circonstances géographiques et aux traditions historiques et socioculturelles du peuple. L'intérêt national comporte deux éléments de base : le premier élément - *permanent*, qui relève l'impératif de sa survivance, la loi immuable de la nature ; le deuxième élément - *variable*, qui représente la forme concrète, dans laquelle l'« intérêt national » peut se matérialiser en temps et en espace. La prérogative de déterminer les formes de son expression appartient à l'État, puisque c'est l'État qui a le monopole des relations avec le monde [8, p.45-51].

L'élément principal inclut trois facteurs : la nature de l'intérêt national qui doit être soutenu, la conjoncture politique dans laquelle il se développe et la nécessité rationnelle qui limite le choix des buts et des moyens. La base de l'intérêt national reflète la langue du peuple, la culture et les conditions naturelles de son existence, alors que les facteurs internes, tels que le régime politique ou l'opinion publique, ne peuvent pas influencer sa nature. Sur cette base, H. Morgenthau met les fondements « du concept de l'intérêt national défini en matière de pouvoir », qui assure la connexion entre la raison qui tend à percevoir la politique internationale et les faits destinés à la connaissance, ce qui crée la possibilité de comprendre la politique en qualité de sphère indépendante de l'activité humaine. Le contenu « du concept de l'intérêt défini en matière de pouvoir » ne reste pas interchangeable et dépend du contexte politique et culturel dans lequel se forme la politique étrangère de l'État, alors que l'idée de l'intérêt national ne se soumet pas aux influences spatio-temporelles. Th.de Montbrial, par contre, conteste la supposition de l'analyste américain et exprime l'opinion que l'idée de la possibilité de définir l'intérêt national de manière absolue et univoque à long terme (comme fait existant par soi-même et découlant du principe de la survivance identitaire) est une idée difficile de soutenir [9, p.204]. Par conséquent, en insistant sur la supposition que « les buts de la politique externe doivent être déterminés dans le contexte de l'intérêt national », H. Morgenthau met les fondements d'une tradition réaliste de l'exploration de ce concept. L'essence de cette approche est comme suit : les intérêts nationaux de la politique externe de l'État se divisent hiérarchiquement en deux niveaux : principal et secondaire. Conformément à cette tradition, le premier niveau est déterminé par la situation géographique de l'État et fait référence à son indépendance politique et économique, à la sécurité et à l'intégrité comme unité socio-économique et politique, nationale-historique et culturelle. Ces intérêts sont assurés par des moyens diplomatiques, politiques et militaires, économiques et idéologiques. Le deuxième niveau inclut les intérêts de l'État de maintenir la stabilité du système des relations internationales et de la sécurité internationale, en mettant en œuvre le management des conflits

et la participation à des procès de coopération économique et écologique, culturelle et scientifique. Les intérêts secondaires développent, en définitive, une relation de dépendance par rapport aux intérêts principaux, bien qu'ils jouissent en même temps d'une autonomie croissante et conditionnent des activités de la politique étrangère de l'État.

Selon la théorie réaliste sur l'intérêt national, les intérêts principaux d'un État sont *grosso modo* inchangeables à condition que l'État reste une entité politique, quels que soient les régimes politiques ou les élites politiques. L'évolution des circonstances contribue à la modification, à différents degrés, du contenu sectoriel de l'activité de la politique étrangère de l'État. Cette politique est dirigée vers le soutien de ces intérêts, de leur forme concrète d'expression ou des moyens de leur réalisation. Soulignons que les intérêts de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et de la sécurité sont toujours et nécessairement maintenus.

Contrairement aux intérêts principaux, les intérêts secondaires se distinguent par un haut degré de flexibilité et de transformation. Les intérêts secondaires sont plus facilement influencés par les conjonctures internes et externes qui sont en processus de changement continu ; on y trouve plus d'espace pour le compromis. Ils peuvent être distingués dans différentes périodes et sont sujets aux changements en fonction de la satisfaction ou de la disparition d'une nécessité et la création d'une autre. Dans certains cas, les intérêts secondaires sont sacrifiés au nom des intérêts principaux avec des pertes plus ou moins importantes pour l'État. Cette situation est assez courante. La conception et l'interprétation des intérêts secondaires sont désignées par les dirigeants politiques ou par le besoin de sécurité et changent en fonction des circonstances militaires et stratégiques ou encore en fonction de la politique étrangère. Tous ces facteurs dépendent de la place et du rôle que l'État occupe dans le système international, c'est pour cela que l'État lui-même peut minimiser ou interrompre certaines relations – économiques, culturelles, sportives ou d'autres natures – qui relèvent des intérêts de deuxième niveau.

Dans le même temps, les intérêts secondaires peuvent contribuer à assurer les intérêts principaux et peuvent être utilisés comme moyen pour l'obtention des concessions ou des avantages, de la pression ou de l'intimidation. Il est également à préciser que les frontières entre les deux niveaux d'intérêts sont mobiles, en particulier dans les situations où le prestige de l'État est mis en doute, mais dans certains cas certains intérêts spécifiques sont déclarés ou proclamés d'importance vitale (pour l'État).

Une autre distinction entre les deux niveaux est spécifiée par S.Tămaş qui discerne, dans un esprit réaliste, deux composantes de l'intérêt national. La première, celle qui est nommée *permanente*, correspond globalement aux prévisions faites par S.Burchill et A. Linklater, tandis que la deuxième composante, celle qui est considérée *mobile*, est déterminée par les circonstances spécifiques d'une période historique. Les objectifs dans ce cas-là sont « établis selon l'évolution des relations de pouvoir, les alliances de sécurité et les projets de sécurité crédibles » [10, p.167].

A.Wolfers estime que la réalisation des intérêts nationaux de l'État réside dans l'augmentation de sa force, surtout de sa puissance militaire. En prenant comme système de référence la situation internationale après la guerre, la catégorie de « l'intérêt national » est, selon l'analyste américain Wolfers, en relation organique avec une autre catégorie, celle de la « sécurité nationale ». Globalement, les deux catégories sont identiques et poursuivent des objectifs communs. Wolfers distingue : des « intérêts de l'État » et des « intérêts individuels ». Les premiers

sont abordés en interdépendance et par rapport aux objectifs nationaux, qui se divisent en « direct » et « indirect ». Les objectifs nationaux directs ne représentent que la sécurité et l'indépendance nationale ; ils ne sont pertinents que pour les personnes qui s'identifient avec leur État national.

Les réflexions de J. Frankel s'inscrivent dans la même veine en soulignant que les intérêts nationaux et les objectifs nationaux déterminent les directions, les orientations et les particularités de la politique étrangère des États. À son avis, il est à distinguer les suivants types d'intérêts nationaux : aspirationnels, qui proviennent des principaux idéaux et des valeurs spirituelles du peuple ; opérationnels – ce sont les intérêts pratiques qui forment les objectifs immédiats de la politique quotidienne du gouvernement ; descriptifs, qui englobent les débats au Parlement et dans la presse, les idées exprimées par l'opinion publique sur la politique étrangère.

Le cadre conceptuel de la notion de « l'intérêt national » reste ouvert aux débats. Si pour P.Seabury et K.Thompson l'intérêt national est « un complexe conceptuel et normatif de buts », pour S.Krasner il est « un ensemble d'objectifs ordonnés transitivement et validés empiriquement qui n'a avantage de manière disproportionnée aucun groupe dans la société » [11, p.68]. A.George utilise l'expression « intérêts nationaux vitaux » qui inclut plusieurs valeurs-survie physique, la liberté et l'abondance économique, tandis que M.Wight exclut le mot « national » du syntagme en expliquant que « les intérêts vitaux d'un État sont ce qu'il pense qu'ils le sont et non ce qu'un autre pouvoir dit qu'ils doivent l'être » [12, p.105], surtout que « le premier devoir de tout gouvernement est la protection des intérêts du peuple qu'il dirige et qu'il représente par rapport aux intérêts des autres peuples ».

Dans la même lignée s'inscrivent les idées de D.Clinton qui définit un double contenu de l'intérêt national. D'une part, l'intérêt national comporte le bien commun à toute la société, celle-ci constituant une communauté de gens qui a établi des relations durables et a concerté sur des normes de vie et sur des normes de comportement. D'autre part, il englobe les objectifs de la politique étrangère des états qui ont des rapports communs. Selon I.Savu, les intérêts nationaux représentent « dans la politique étrangère et dans la politique de sécurité, le principe régissant les actions diplomatiques, militaires et économiques afin de promouvoir le bien commun de la société » [13, p.30-40]. A.Burian estime que le niveau du développement socio-économique et socio-politique du pays, la situation géographique, les traditions nationales et historiques, les objectifs et les exigences visant à garantir la souveraineté et la sécurité sont les facteurs qui « transposés dans la politique étrangère, se focalisent sur la conception de l'intérêt national » [14, p.189].

Par conséquent, la tradition du réalisme, qui n'est pas d'ailleurs la seule conception à ce propos, associe l'intérêt national à l'intérêt de l'État et confirme l'utilisation justifiée du syntagme « intérêts nationaux de l'État »: les intérêts sont édifiés sur la base des besoins objectifs de la nation et c'est l'État en tant qu'organisateur du débat national qui met en œuvre ses politiques. G.Hegel a noté que l'État est puissant et bien géré lorsque les intérêts particuliers sont en accord avec l'objectif général et à la seule condition que ce principe trouve sa réalisation ; seulement dans ces conditions, il exprime pleinement les « intérêts nationaux généraux ». H. Suganami, de son côté, estime que les notions « nations » et « états » sont généralement synonymes. D'ailleurs, ces notions ont été longtemps confondues, comme le constate D.Ethier, à cause des aspirations des entités étatiques modernes d'unifier en une seule nation les groupes humains résidant sur les

territoires relevant de leur juridiction; « les intérêts nationaux de l'État » sont un phénomène socio-historique ; « les intérêts nationaux de l'État » ne peuvent exister indépendamment de ceux qui les désignent et comportent, selon H.Morgenthau, l'identité nationale. V.Beniuc opine que « la communion d'un État qui ne prend pas conscience de ses intérêts ne peut pas compter sur une existence et un développement durables ou sur une vie prospère » ; l'État représente la nation dans ses relations avec le monde extérieur, les intérêts nationaux étant un facteur intégrateur, selon U.Ozkirimli, qui réduit les dissensions entre l'État et la société civile. Dans le même ordre d'idées, V.Saca, en analysant la structure et certains aspects fonctionnels qui contribuent à la définition de l'intérêt national de la République de Moldova, souligne que le problème de l'édification de ce concept suppose la justification d'une idée générale-nationale qui « unirait autour de soi tous les citoyens indépendamment de leur origine ethnique ou sociale ». Cette possibilité a été également mise en évidence par P.Varzari; l'intérêt national est déterminé par les idéaux qui reflètent les valeurs sociales et ne peut pas être conçu, selon H.Morgenthau, en dehors de l'impératif de l'auto-préservation de l'État, puisque les objectifs majeurs sont, comme l'indique P.Țigankov, la sécurité et la souveraineté nationale comme expression du pouvoir suprême, du bien-être économique et du développement [15, p.126].

Il convient de mentionner que les chercheurs et spécialistes n'identifient pas unanimement l'intérêt national à l'intérêt de l'État. A titre d'argument, Ia.Etinger estime que l'intérêt national est une notion à caractère objectif et historique qui est apparue dans le résultat de l'interaction de nombreux facteurs tels que la situation géopolitique de l'ethnie, le nombre d'habitants du pays/la population et les relations avec les entités nationales ethniques voisines, la religion, les traditions et les particularités culturelles. Les intérêts de l'État, au contraire, sont en grande partie une notion subjective, étant en conjonction avec la compréhension et l'interprétation des intérêts nationaux par les forces politiques qui détiennent le pouvoir (les forces qui reflètent les aspirations de certaines couches sociales). Nous découvrons chez G.Mirski un point de vue quasi-similaire : les intérêts de l'État sont réduits en grande partie aux intérêts des milieux dirigeants.

La catégorie de l'« intérêt national » réunit non seulement les apologistes préoccupés par la mise en place d'un cadre conceptuel et d'une diversification de son contenu, mais aussi les adversaires qui la privent du caractère scientifique et opérationnel. Ici se retrouvent ceux qui nient l'objectivité par rapport à la subjectivité et qui cherchent à promouvoir les hypothèses selon lesquelles les intérêts nationaux sont réalisés par l'activité des dirigeants politiques, qui peuvent les remodeler conformément aux aspirations personnelles ou à celles du groupe. Ainsi, J.-B. Duroselle estime qu'il serait mieux s'il y avait des possibilités pour définir l'intérêt national en matière d'objectivité, or, « toute réflexion sur l'objectivité est subjective » [16, p.88]. Sur le plan expérimental, par rapport aux repères approfondis dans la sociologie française des relations internationales, J.- P.Derriennic soutient que malgré le caractère objectif de l'intérêt, il s'avère à la fois inconnaissable parce qu'il y a le risque que la subjectivité des sujets qui font l'objet de la recherche (les gens et les communautés sociales) soit remplacée par la subjectivité du sociologue [17, p.26].

Il est utile de noter que les prises de position qui remettent en question l'applicabilité et l'importance théorique de la notion d'intérêt national ne semblent pas être une rareté. Ces prises de position ont évolué de la tendance de minimiser la pertinence de la détermination des options

de politique étrangère jusqu'à la négation de sa valeur dans le contexte de la mondialisation et de l'érosion de la souveraineté de l'État. Dans l'acception de H.Bull, l'intérêt national est identique avec les intérêts de l'État, mais cette conception n'a pas de sens aussi longtemps que des objectifs précis et des conditions spécifiques ne soient pas définis. A titre illustratif, ce sont : « les buts concrets ou les objectifs que les États poursuivent ou devraient poursuivre : la sécurité, la prospérité, les objectifs idéologiques ou d'autres options » et que seulement dans ces conditions « le problème traité » vise les moyens de leur promotion [18, p.61 - 62]. G. Modelski considère que la notion de « l'intérêt national » n'est pas scientifiquement fondée, en raison du fait que les intérêts que le leader politique exprime ne reflètent ni les intérêts de la nation ni ceux de l'État », mais les intérêts de la communauté. Dans le dernier cas, il s'agit des intérêts conçus et formés par le leader politique au nom de la communauté qu'il représente et à laquelle il les [ces intérêts] présente ultérieurement. L'espace de la communauté est à la fois plus étroit et plus large que les frontières de l'État : il est plus étroit parce que le dirigeant politique n'exprime pas pleinement les intérêts des groupes sociaux et des citoyens de son État, mais également, il est plus large, car il reflète les intérêts des autres États, alliés ou amis, des groupes sociaux et des individus. L'État représente la condition indispensable à l'existence du leader politique, car il lui offre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'il se désigne.

G. Modelski soutient que le leader politique doit tenir compte de trois types d'intérêts : les besoins de la communauté, qui ne sont pas autres que les intérêts repérés par les dirigeants politiques du passé ; les demandes des collaborateurs temporaires, ce qui représente les intérêts découlant des objectifs actuels ; les exigences des opposants, c'est-à-dire les intérêts qui peuvent être négligés pour le moment afin d'atteindre les objectifs de l'avenir [19, p.8-10, p.19-20]. Selon M.Finnemore, la politique étrangère des États n'est pas déterminée uniquement par les intérêts objectifs (dérivés des capacités économique, politique ou militaire par rapport au potentiel des autres acteurs), mais elle est aussi déterminée à parts égales par les normes et les valeurs qui structurent les relations internationales.

Par conséquent, dans la formulation des intérêts nationaux, le dirigeant politique doit prendre en compte toutes les exigences qui ont trait à la politique qu'il promet ou qu'il a l'intention de promouvoir ; et même s'il décide de négliger certaines exigences et certains intérêts, il ne peut pas négliger les conséquences de la décision prise lors de la formulation de ses objectifs de la politique étrangère. En tenant compte de la diversité des intérêts, qui ne sont que des souhaits et des exigences visant au comportement des autres États, le dirigeant politique cherche à exercer une influence sur ce comportement en transposant les intérêts de la communauté qu'il représente dans des objectifs de la politique étrangère. Si G.Modelski réserve au leader politique presque exclusivement la prérogative de l'exercice des intérêts nationaux et la formulation des objectifs de politique étrangère, R.Snyder reconnaît ce droit à un nombre plus grand de personnes. Il attribue un rôle important au processus de la prise de décision : les intérêts nationaux sont exprimés par les dirigeants politiques qui sont au pouvoir et qui peuvent adopter des décisions politiques et peuvent formuler des objectifs nationaux à court ou long terme, ayant à la base les intérêts nationaux.

R.Keohane et R. Axelrod sont d'avis que « les perceptions définissent les intérêts et pour comprendre le degré de réciprocité des intérêts il est indispensable de concevoir le processus par

lequel les intérêts sont perçus et les préférences sont déterminées » [20, p.88 -89]. D.Sanders soumet à la critique cette idée en raison du fait que les intérêts sont définis en matière de structure de bénéfice à la manière du jeu « Dilemme du prisonnier ». Sanders cherche à déterminer « les limites de l'approche de la théorie des relations internationales fondée sur la théorie des jeux » par le biais des débats entre le néoréalisme et le néolibéralisme. Pour être plus convaincant, Sanders essaie de formuler le contenu des intérêts de l'État-nation sous l'aspect de leur perception chez les dirigeants qui le représentent. Il distingue deux types d'intérêts inhérents à un État national : économique et écologique, qui comprennent le bien-être économique et environnemental de la population à long terme ; politique et de sécurité, qui visent à maximiser la capacité de l'État à répondre rapidement et efficacement aux menaces et défis externes [21, p.378]. À son avis, une théorie des intérêts de l'État-nation qui, en fait, doit être abordée dans un contexte historique, « représente une condition nécessaire pour expliquer de manière satisfaisante le comportement de l'État national, ainsi que les résultats de l'interaction entre eux ». Il est nécessaire, cependant, que l'élaboration des jugements de valeur ou la propulsation des spéculations intellectuelles sur la formulation et les conséquences des convergences ou des divergences des intérêts des États soit anticipée par la connaissance de la façon dont les responsables politiques perçoivent le contenu des intérêts de l'État qu'ils représentent. Cette exigence est réalisable par le truchement des « études empiriques amples et difficiles » (l'activité de recherche scientifique de Q.Wright est édificatrice en ce sens – n.n.), alors que pour la sécurité, il serait bien, selon le chercheur américain, de mettre en place une « typologie des intérêts ».

J.Rosenau estime également que l'élaboration de la théorie de l'intérêt national est un processus de nature subjective, car il exprime les intérêts des groupes sociaux auxquels le leader politique appartient. Même si cela est nécessaire « pour décrire, expliquer et analyser la politique étrangère et les relations internationales en matière d'intérêt national », cette catégorie ne peut pas servir d'outil d'analyse, vu le manque des procédés et méthodes empiriques pour l'évaluation de ces processus. Selon R.Aron la notion de « l'intérêt national » est polysémantique et donc moins opérationnelle pour analyser les finalités et les moyens de relations internationales. Or, chaque État définit des objectifs et des fins éternels, qui peuvent se manifester à la fois de manière abstraite et concrète : dans le premier cas, ils représentent la tendance à la sécurité, à la puissance et à la gloire et dans le deuxième cas, ils s'expriment dans la volonté d'élargir l'espace de vie, d'augmenter la population et de disséminer des idéologies et des valeurs que l'État partage. L'activité de la politique étrangère des états s'expriment dans les actes des dirigeants qui disposent d'un certain degré de liberté dans le choix des objectifs. Un rôle important est accordé à l'idéologie, aux ambitions, au tempérament et aux autres caractéristiques des politiciens de haut niveau. Dans le même temps, les dirigeants, grâce à la place qu'ils occupent, cherchent à créer l'impression qu'à la base de toutes les activités qu'ils exercent se trouve l'intérêt national.

Contrairement à S.Krasner et M.Wight, qui soutiennent que les intérêts nationaux expriment les aspirations de l'ensemble de la nation ou du peuple tout entier, F.Pearson et J.Rochester, ainsi que J.Rosenau, n'excluent pas la possibilité que les intérêts nationaux favorisent une ou plusieurs classes sociales à statut privilégié. Ils distinguent les lacunes suivantes de la catégorie d'intérêt national : la conception simpliste des relations internationales, la réduction de leur diversité et de leur complexité dans la compréhension des intérêts étroits de l'État ; le

caractère vague du terme ; l'absence des critères identiques pour différents États dans l'exercice de la défense légitime; l'éventualité d'une incompatibilité entre les intérêts principaux et les intérêts secondaires de l'État ; l'intérêt national, défini par le gouvernement, peut apporter des avantages à l'ensemble de la nation, mais il peut en même temps cibler uniquement les segments privilégiés ; certains États peuvent inclure dans la composition de leur intérêt national des notions comme « pouvoir » et « prestige » [22, p.149-151].

M.Merle s'oppose généralement à l'utilisation de l'expression « intérêt national » et propose en qualité de mobile de l'activité des acteurs le syntagme « l'identité nationale » qui comprend la langue et la religion en tant que piliers de l'unité nationale, les valeurs culturelles et historiques, la mémoire nationale et historique [23, p.473]. Selon lui, le comportement de la France sur la scène internationale peut être mieux compris si l'on tient compte des oscillations de ses traditions historiques entre le patriotisme et le pacifisme, entre l'idéologie coloniale et l'idée de « mission civilisatrice ». Ces idées se réfèrent également, comme le souligne à juste titre M. Merle, aux traditions historiques des États-Unis, qui en particulier pendant la période de l'entre-deux-guerres ont oscillé entre isolationnisme et interventionnisme. Notons que la dernière position, devenue quasi-axiomatique, a été développée par de nombreux chercheurs (H.Kissinger, St.Hoffmann et autres exégètes). Bien sûr, il est impératif de prendre en compte, dans les activités de formation et de la mise en œuvre des intérêts nationaux, les traditions et les valeurs culturelles nationales, cependant H.Morgenthau n'a pas tort, car il n'oppose pas l'identité nationale à l'intérêt national, il l'estime comme son élément inaliénable. De plus, l'opinion de M. Merle, qui s'inscrit dans le cadre traditionnel français, amplifie le sens et la pertinence du facteur culturel.

Si la majorité absolue des chercheurs sont d'avis que l'intérêt national tient de la politique étrangère, J.-B.Duroselle et P.Renouvin au contraire considèrent que dans l'histoire européenne l'intérêt national appartient en particulier à la politique interne. Cette supposition est partagée par V. Saca, mais à la condition qu'elle se réfère exclusivement aux pays post-communistes en transition retardée, comme la Moldavie, où « l'intérêt national de l'État a un segment limité de manifestation et vise le plus souvent l'aspect interne de la politique et moins celui de la politique étrangère » [24, p.114], alors que dans les démocraties consolidées on observe un équilibre entre les deux types de politiques.

Par conséquent, la définition de l'intérêt national, l'élaboration du contenu et la description de ses fonctions ont généré de nombreuses opinions, ainsi que des prises de position controversées. Les apologistes insistent sur le fait que cette catégorie offre de véritables leviers pour expliquer la politique internationale, tandis que les opposants la considèrent non étayée scientifiquement, dépourvue de caractère opérationnel et d'actualité. Les derniers invoquent le fait que l'intérêt national a eu de la pertinence dans l'époque de l'équilibre des forces du système d'états européens des XVIIIe - XIXe siècles, tandis qu'à l'heure actuelle, il a perdu essentiellement de sa signification. Sa valeur pratique est en déclin en raison des processus globaux d'intégration et de transnationalisation, ainsi qu'en raison du renforcement des acteurs supranationaux et de l'érosion de la souveraineté de l'État, en particulier par le transfert de compétence. En outre, le concept est une tentative de consolider l'unité inexistante entre l'État politique et la société civile, le bien-être et la survie de l'appareil bureaucratique. En fait, la réalisation des intérêts politiques, économiques et idéologiques de l'État ne s'est pas avérée être similaire au bien-être et au

développement de la société civile. Les mouvements antiétatiques sont une expression/manifestation de ce conflit. Il est souvent mentionné que les sociétés contemporaines sont réparties à l'intérieur et que l'État dans le meilleur des cas peut jouer le rôle de médiateur entre les intérêts contradictoires dans leur cadre. L'État n'est plus donc un centre unificateur, et même s'il prétend l'être, il n'exprime plus l'intérêt national général et bien qu'il ait de l'influence sur certaines couches sociales, les appels à l'unité sous la bannière de la promotion de l'intérêt national et de la loyauté ont déjà beaucoup perdu de leur force et de leur capacité de mobiliser l'énergie de la société.

Mais à notre avis, il n'est pas moins vrai que l'intérêt national exprime le consensus national, où le dernier désigne l'intérêt du peuple tout entier, en particulier dans les relations avec le monde qui l'entoure. Ce n'est pas par hasard que les forces politiques et sociales les plus antagonistes, étant souvent placées en positions diamétralement opposées et en poursuivant des intérêts polaires dans la politique intérieure, parviennent à trouver des positions unanimes sur les questions de politique étrangère et cherchent à promouvoir les intérêts nationaux sur la scène mondiale. Surtout en période de conflit international, les sentiments de patriotisme deviennent plus profonds, ainsi que la conscience de l'appartenance de l'individu à sa nation. Dans ces circonstances, on atteste l'opinion que le potentiel économique et politique, la force et le rôle de l'État sur l'arène mondiale déterminent la qualité de la vie et le bien-être de chaque compatriote. Ignorer ces aspects de l'identité psychosociale veut dire causer de graves erreurs dans l'évaluation de certaines situations de la politique intérieure et/ou étrangère.

L'intérêt national – d'une part, comme catégorie dont les paramètres sont déterminés par la situation internationale et, d'autre part, comme système dont les valeurs prévalent dans la société et au niveau de l'État – est la conception et l'expression des besoins sociaux et de l'État par l'intermédiaire de l'activité des dirigeants politiques. L'élaboration des intérêts nationaux est réalisée par l'interconnexion de plusieurs facteurs qui déterminent leur contenu et leur caractère. Il est nécessaire de tenir compte des priorités de la politique intérieure, des programmes des principales forces politiques, des intentions des groupes d'intérêts influents et des éventuelles prises de position par les États concernés. Assurer les intérêts nationaux veut dire exiger le respect de plusieurs conditions, telles que la stabilité interne, le bien-être socio-économique, l'atmosphère morale élevée dans la société, la sécurité nationale, une conjoncture internationale favorable, le prestige et l'autorité sur l'arène mondiale.

Dans cet ordre d'idées, nous pouvons identifier quatre facettes de l'intérêt national qui a été abordé en qualité de catégorie à caractère objectif-subjectif : l'aspect objectif, l'aspect subjectif, l'aspect motivationnel et l'aspect de la mise en œuvre de la politique. L'aspect objectif contient les aspects qui visent l'État comme organisateur du début national dans les relations à l'intérieur et à l'extérieur, y compris le développement économique du pays, la stabilité de la situation socio-économique et politique, le potentiel économique et militaire. Ici se forme le premier type de relations. Le deuxième type de relations se réfère à la situation géopolitique et au rôle et à la place de l'État dans les relations internationales, y compris dans le contexte du commerce mondial. L'aspect subjectif : il inclut les conceptions sur le monde et les valeurs partagées par les chefs d'État, conceptions qui impriment un contenu concret à l'activité de la politique étrangère (basée sur l'intérêt national). L'aspect motivationnel: il représente la

justification de certains actes de la politique étrangère, actes déjà commis ou éventuels (sous le prétexte de la défense des intérêts nationaux). L'aspect de la mise en œuvre de la politique : il comprend les buts, les objectifs et les moyens par lesquels les intérêts nationaux trouvent leur accomplissement dans l'activité de la politique étrangère.

Rappelons donc les deux hypothèses principales : premièrement, l'intérêt national est exprimé soit par l'État, soit par les dirigeants politiques, en cohérence avec la politique étrangère et, deuxièmement, l'intérêt national relève de la politique intérieure. Il est évident qu'à l'heure actuelle, ces suppositions ne reflètent pas de manière adéquate les réalités complexes du monde globalisé. Les intérêts nationaux sont exprimés, à notre avis, à la fois par et dans la politique intérieure, ainsi que dans et à travers la politique étrangère, non seulement en raison de leur interconnexion, mais surtout étant donné l'interdépendance entre le cadre interne, national et les relations internationales. Ce processus a été remarqué par J. Rosenau encore à la fin des années 1960 du XXe siècle. Dans une perspective théorique et méthodologique, S. Gorceac, T. Dumitraș et Iu. Rusandu résument les positions prises face au caractère de l'intérêt national en spécifiant qu'il est possible d'identifier deux courants d'analyse. Le premier est appelé « objectiviste », représenté par le réalisme et le second, appelé « subjectiviste », a été promu par les behaviouristes conformément à la « théorie de la décision » [25, p.21-22]. Bien que la dernière approche soit plus ample et plus diversifiée, vu le caractère réaliste de certaines de ses suppositions, il est plus indiqué de faire recours actuellement à une approche mixte, multidisciplinaire, compte tenu du caractère objectif-subjectif de l'intérêt national (les courants « classiques » ont perdu de leur pertinence puisqu'ils ne correspondent plus aux nouvelles réalités).

V. Saca souligne également, en se référant aux démocraties avancées, que l'intérêt de l'État en collaboration avec l'intérêt civil devient un mécanisme très important de la politique étrangère, impérieusement nécessaire pour refléter la volonté de la nation dans les relations internationales. À notre avis, l'intégration européenne de la République de Moldova est une question de politique intérieure, mais qui se réalise à la fois par la politique intérieure et étrangère. La dernière a la mission de justifier les objectifs et de promouvoir les réalisations de la politique intérieure en prenant pour base l'idée que les paramètres des intérêts nationaux sont déterminés par la conjoncture internationale, y compris la situation géopolitique et les valeurs partagées par la société et prises en charge par l'État.

Dans son activité, un État doit prendre en compte, surtout à l'heure actuelle, trois types d'intérêts qui sont reliés entre eux par de nouvelles réalités : les intérêts propres, les intérêts des autres États et les intérêts mondiaux. L'État qui ignore les deux autres types d'intérêts risque de compromettre les intérêts nationaux. La cause est évidente : le développement des forces de production par la modification de leur composition, ainsi que le développement des médias grâce à la science et à l'information, l'intensification des processus de mondialisation et de transnationalisation, les aspirations à la démocratie réelle, à la dignité et au bien-être contribuent à modifier le contenu des intérêts nationaux et entraînent certains changements dans les rapports des éléments respectifs. Bien sûr, la réalisation des intérêts nationaux implique un équilibre solide entre les éléments constitutifs tout en poursuivant le développement de chaque composante. Gh. Kunadze constate qu'il est difficile d'assurer le plein développement de chaque élément et c'est pour cela que souvent la partie sous-développée est compensée par le développement

d'autres composantes. V.Saca et S.Cebotari soulignent à cet égard qu'à l'heure actuelle « la notion d'intérêt national est définie non seulement par les dimensions des valeurs, mais aussi par le facteur pragmatique de la capacité de l'État de se proposer et d'atteindre certains objectifs » [26, p.62].

La proclamation de la souveraineté et de l'indépendance de la République de Moldova a supposé expressément la formulation des intérêts nationaux : définir les priorités stratégiques de développement et exiger la mobilisation des efforts politiques et sociaux pour leur réalisation. Toutefois, selon V. Beniuc, la République de Moldova est actuellement « en train de concevoir l'intérêt national, l'élite étant dans un processus initial, qui est malheureusement assez lent, de la détermination et de la sensibilisation » [27, p.116] de l'intérêt national. V. Saca souligne que dans les pays où la transition vers la démocratie est en retard, tel est le cas de la Moldavie, la structure de l'intérêt national est instable, puisqu'elle manque de substance et de valeur au niveau des champs constitutifs (positionnel, perceptif, téléologique, technologique et réglementaire). Pour ces pays, le mécanisme d'organisation, de fonctionnement et d'autoréalisation du potentiel structural d'intérêt [28, p.113] est problématique en raison d'un espace restreint de manifestation. « L'édification de l'intérêt national en République de Moldova se déroule avec beaucoup de difficultés, en enregistrant des succès ou des échecs et même des reculs » [29, p.175-178]. Ce processus, basé sur un contenu plutôt déclaratif que réel, exige l'élaboration d'une « idée générale-nationale » en vue de la mise en place de l'idée d'intérêt, idée qui « unirait tous les citoyens ». Dans la même veine, A.Burian souligne que les intérêts nationaux représentent une interconnexion complexe de facteurs qui « dans leur totalité déterminent le contenu et le caractère de l'expérience nationale-historique du peuple ou du pays » [30, p.192] et qui sont en relation de réciprocité avec l'autoconscience de soi de ses porteurs. Selon son opinion, les intérêts nationaux sont un « phénomène socio-historique », leur formulation représentant un processus historique graduel et de longue durée.

Soulignons que ni le Concept de la politique étrangère de la République de Moldova du 8 février 1995, ni le Concept de la sécurité nationale de la République de Moldova du 22 mai 2008, ni aucun autre document officiel ne le définissent expressément et sans ambiguïté. Ces documents contiennent seulement des références, mais sans spécifier plusieurs expressions ou syntagmes, comme « intérêts nationaux majeurs », « intérêts de la République de Moldova ». Il convient de noter que même si les priorités et les directions principales de la politique étrangère, ainsi que les objectifs et les lignes directrices de la sécurité nationale sont définis et précisés sous aspect de valeur et en rapport hiérarchique, à notre avis, ils sont moins pertinents que les intérêts nationaux, les priorités ayant un statut d'objectifs stratégiques et les principales directions étant des mesures de valorisation des options décrites. Cette idée est confirmée par le Concept de la politique étrangère de la République de Moldova, qui fait référence aux « intérêts nationaux majeurs » et qui accrédite la conviction, non fondée d'ailleurs, qu'ils ont été développés et reflétés dans un document antérieur : « la réalisation de ces priorités (renforcement de l'indépendance et souveraineté du pays, intégrité territoriale, affirmation de la République de Moldova en tant que facteur de stabilité régionale, contribution aux réformes sociales et économiques, édification d'un état de droit ... - n.n.), qui constitue l'essence de la politique étrangère de la Moldavie, assurera, en concordance avec les intérêts nationaux majeurs, l'édification de notre État de droit en qualité

d'État indépendant, unitaire et indivisible » [31, p.97]. Dans le Concept de la sécurité nationale de la République de Moldova, on voit la connexion entre les intérêts nationaux et la sécurité nationale et il devient clair que « la protection et la réalisation » de ces intérêts seront assurées par l'intégration européenne et la participation aux processus de coopération internationale, ce qui diminuera, dans le même temps, le risque d'implication dans des conflits [32, p.7].

Par conséquent, le premier document imprime à l'intérêt national de la République de Moldova un caractère étatiste et confère à la dimension politique la primordialité, tout en visant à l'édification d'un État indépendant, unitaire et indivisible. Toutefois, cette formule d'importance stratégique n'est pas bien définie et ne reflète pas pleinement la complexité des réalités et l'intégralité du contenu du concept abordé. Selon B.Mejuev, qui soumet à l'analyse certaines élaborations du concept dans la pensée socio-politique russe des années 1990 du XXe siècle, l'État reste le facteur primordial de l'expression des intérêts nationaux, mais c'est aussi à la société civile qu'il revient un rôle pondérable dans la croissance, la formation et le renforcement de l'intérêt national. Le deuxième document tend à suggérer que les intérêts nationaux de la République de Moldova sont principalement associés à l'intégration européenne, par le biais des efforts d'aligner la législation nationale sur les exigences de l'acquis communautaire. V.Saca soutient que l'idée générale-nationale, comme facteur de mobilisation et de réalisation des intérêts nationaux, pourrait comprendre deux composantes : la réintégration du pays et l'intégration européenne, qui, en fait, ont traduit le consensus entre le gouvernement et l'opposition en 2005. V.Beniuc, de son côté, met l'accent sur les dimensions non politiques, en proposant la construction d'un système de « soft power », qui prévoit la croissance du potentiel économique et la mise en place des programmes dans le domaine de l'éducation, la promotion des valeurs culturelles et l'établissement de bonnes relations entre les citoyens afin de mettre en œuvre des politiques de renforcement de l'État et de la formation de l'identité nationale, de l'exercice de la politique étrangère efficace et de l'institutionnalisation des actions de diplomatie populaire axées sur le déroulement des actions contemporaines de partenariat international.

À notre avis, vu la complexité de l'interconnexion entre la politique intérieure et la politique étrangère, il est nécessaire de prendre en compte, lors de la formulation des intérêts nationaux de la République de Moldova, plusieurs aspects directifs : la priorité du citoyen par rapport à l'État : les intérêts nationaux doivent être basés primordialement sur les aspirations des citoyens, alors que la mission de l'État est de les mettre en œuvre et de les soutenir, en utilisant les leviers dont il dispose. Il est indispensable de comprendre que ce ne sont pas les citoyens qui existent pour l'État, mais c'est l'État qui existe pour les citoyens. Rappelons ici, qu'en termes de démocratisation et d'informatisation, les citoyens ont plusieurs moyens légaux pour manifester leur méfiance et pour nuire à l'image de l'État ; la vocation européenne du peuple de la République de Moldova : il est nécessaire de créer l'image d'un peuple qui se prononce fermement et de manière cohérente pour l'économie de marché, l'image d'un peuple qui est en mesure d'utiliser efficacement les ressources et de construire des infrastructures de pointe pour produire des biens compétitifs, qui est en mesure de fournir des services de qualité, un peuple qui se prononce pour la démocratie pluraliste et qui est ouvert au dialogue. Dans le même temps, les intérêts nationaux doivent soutenir les traditions et les valeurs culturelles et historiques auxquelles le peuple s'auto-identifie ; la sécurité nationale : c'est une catégorie

multidimensionnelle, reliée aux intérêts nationaux, qui n'est pas associée uniquement à des questions politiques ou militaires (selon A.Wolfers, cette association n'est justifiée que dans des conditions de conflit et de guerre) et qui actuellement a augmenté la pondérabilité des composantes économique et sociale, démographique et alimentaire, énergétique, écologique et d'autres contenus [33, p.132-133]. À travers le prisme des intérêts nationaux, comme le dit I.Sava, la sécurité nationale représente la capacité d'un État de maintenir et de promouvoir l'identité nationale et l'intégrité fonctionnelle. Il convient de préciser, toutefois, que la sécurité nationale est souvent associée à la sécurité de l'État. A.Burian met en évidence ici la dimension géopolitique de la sécurité, par laquelle on « sous-entend, tout d'abord, la survie physique de l'État, la défense et le maintien de son intégrité territoriale et de la souveraineté, la capacité à répondre de façon appropriée à toute menace réelle ou potentielle du dehors ». Le Concept de la sécurité nationale de la République de Moldova, au contraire, fait la distinction, à juste titre, entre ces deux catégories, en spécifiant que « la sécurité nationale n'est pas seulement la sécurité de l'État, mais aussi bien la sécurité de la société et des citoyens de la République de Moldova ».

Il est à noter que ce document, qui « énonce les priorités de l'État dans le domaine », contient également les menaces, les risques et les vulnérabilités impactant la sécurité nationale de la République de Moldova : le conflit dans les districts de l'Est ; l'éventualité de certaines tensions ethniques ; le terrorisme international ; les risques et les vulnérabilités d'origine économique, sociale ; les risques produits par l'activité humaine ; les risques du domaine de la technologie de l'information ; les risques issus du crime organisé et de la corruption [34, p.7].

Nous croyons que le nombre de menaces et de risques pour la sécurité nationale de la République de Moldova pourrait être élargi ou complété par la diversification des facteurs internes et externes, réels et potentiels, de la manière suivante :

a. difficultés internes à caractère économique et sociale, issues de la dépendance économique quasi-totale, ce qui conduira inévitablement à l'efficacité réduite de l'économie et à l'approfondissement des relations économiques asymétriques ; la dévalorisation de la monnaie nationale et le retard de paiement des salaires, des pensions et des bourses ; la diminution du volume de l'investissement ; la croissance de l'inflation et la perte des dépôts bancaires des citoyens et des entreprises ; le retard des réformes structurelles dans des conditions sévères lorsque l'industrie est pratiquement absente, l'agriculture est en grande partie non compétitive et le secteur des services est unilatéralement orienté et loin des normes mondiales ; le nombre croissant de personnes non actives ; la migration de la main-d'œuvre, dans la plupart des cas, il s'agit d'une migration chaotique ; la nécessité de remboursement de la dette externe, etc. Ces dangers ne doivent pas être négligeables, surtout compte tenu de la crise financière mondiale déclenchée en 2008 ;

b. la perte importante de la capacité de compétitivité de la production nationale et la répartition inégale des exportations. Pour certaines catégories de produits, il s'agit d'une orientation unidirectionnelle. Le déséquilibre structurel est dû à la concentration sur quelques groupes de produits, et cela, parce que la « spécialisation de la République de Moldova, soutient V. Path, est orientée vers les produits à faible valeur ajoutée, en utilisant la main-d'œuvre à faible qualification et en intégrant un contenu élevé de ressources naturelles ou de l'énergie » [35, p.69]. Ces facteurs, et un nombre d'autres facteurs encore, ont créé une situation compliquée pour le

déficit du commerce extérieur et, bien sûr, ils ne peuvent pas contribuer à la diversification de l'offre et au renforcement des changements commerciaux. En 2010, selon les données du Bureau national de statistiques, il a constitué deux milliards 273,2 millions de dollars américains ;

c. la dépendance à une seule source d'approvisionnement en énergie, le faible développement des ressources propres et renouvelables. Compte tenu, d'un côté, de la précarité énergétique de la République de Moldova, qui, en fait, n'a pas tardé de se manifester lors du conflit russo-ukrainien en janvier 2009 et, d'autre côté, compte tenu du fait que les suppositions du Concept de la politique étrangère (selon lesquelles la République de Moldova peut devenir une plaque tournante régionale pour les systèmes d'alimentation) ne se sont pas accomplies, nous pensons que les menaces et les risques de ce genre devraient être contrés ou réduits par des politiques efficaces sur la base des critères d'accessibilité (localisation géographique des fournisseurs) et de disponibilité (assurer la continuité et la régularité à moyen et long terme). D'autres mesures à prendre sont la diversification des fournisseurs et des sources de transport des agents énergétiques importés, mais aussi le développement du potentiel propre. Il est essentiel d'élaborer une stratégie pour la sécurité énergétique de la République de Moldova qui contient tous les aspects de la politique énergétique.

Nous considérons que les intérêts nationaux de la République de Moldova sont les suivants :

1. garantir et assurer les droits de l'homme et les libertés fondamentales ;
2. le développement libre de l'économie de marché multisectorielle et fonctionnelle, le bien-être matériel et un niveau de vie décent pour tous les citoyens ;
3. assurer l'existence de l'État souverain, indépendant, unitaire et indivisible ;
4. l'édification de l'État de droit, la promotion de la démocratie pluraliste et le renforcement de la société civile ;
5. assurer la sécurité nationale ;
6. la restauration spirituelle, la restauration de la conscience nationale et l'affirmation de la vocation européenne du peuple de la République de Moldova ;
7. l'intégration européenne et euro-atlantique.

La définition des intérêts nationaux représente pour la République de Moldova l'occasion de démontrer que le pays s'est engagé à respecter les valeurs de liberté et de tolérance, qu'il est ouvert au dialogue et à la coopération bilatérale et multilatérale et qu'il a pour objectif de devenir un partenaire fiable et un générateur de sécurité afin d'obtenir un plus grand soutien et une plus importante crédibilité. Dans une perspective géopolitique, les intérêts nationaux de la République de Moldova se révèlent avoir un caractère particulièrement sous-régional, mais qui comportent des éléments régionaux. Cette particularité est déterminée par le fait que le potentiel politique et économique de la République de Moldova est limité et c'est pour cela que le pays ne peut prétendre aux rôles ou aux fonctions d'importance globale sur l'arène mondiale. Nous concluons donc qu'il est impératif, surtout en raison de la situation géographique dans une zone « grise » d'insécurité et d'instabilité politique et militaire, ethnique et confessionnelle, que la République de Moldova fasse des efforts supplémentaires pour le renforcement de ses positions.

Bibliographie:

1. Beniuc Valentin. *Instrumente de realizare a interesului și securității naționale în contextul integrării europene (cazul Republicii Moldova)*. In: Consolidarea administrației publice în contextul edificării statului de drept în Republica Moldova. Materialele conf. șt. intern. Chișinău: AAP, 2007, p.116-117.
2. *Teorii ale relațiilor internaționale*. Scott Burchill (Ed.). București: Ed. Institutului European, 2008, 336p.
3. Pîntea Iurie. *Identificarea pericolelor existente și probabile pentru interesele naționale de bază ale Republicii Moldova*. In: Evaluarea strategică a securității și apărării naționale a Republicii Moldova. Chișinău: IPP, 2001, p.18-37.
4. Saca Victor. *Interesele politice și relațiile politice: dimensiuni tranzitorii*. Chișinău: USM, 2001, 472p.
5. Beniuc Valentin. *Op. cit.*
6. Колацки Анжела. *К вопросу о соотношении понятий «национальное самосознание» и «национальный интерес»*. In: Academia de Administrare Publică – 15 ani de modernizare a serviciului public din Republica Moldova. Vol. 2. Materialele conf. intern. șt.-practice. Chișinău: AAP, 2008, p.187-188.
7. Burian Alexandru. *Geopolitica lumii contemporane*. Chișinău: Tipogr. Centrală, 2003, 456p.
8. Morgenthau Hans. *Politica între națiuni. Lupta pentru putere și lupta pentru pace*. Iași: Polirom, 2007, 735p.
9. Montbrial de Thierry. *Acțiunea și sistemul lumii*. București: Academia Română, 2003, 438p.
10. Tămaș Sergiu. *Geopolitica – o abordare prospectivă*. București: Noua Alternativă, 1995, 345p.
11. Griffiths Martin. *Relații Internaționale: școli, curente, gânditori*. București: Ziua, 2003, 439p.
12. Wight Martin. *Politica de putere*. Chișinău: ARC, 1998, 326p.
13. Sava I.N. *Teoria și practica securității*. Suport de curs. București, 2007, 90p.
14. Burian Alexandru. *Op. cit.*
15. Juc Victor. *Fundamentarea și evoluția conceptului de interes național*. In: Revista de Filozofie, Sociologie și Științe Politice. 2009, nr.2, p.122-137.
16. Duroselle Jean-Baptiste. *Tout empire périsse : une vision théorique des relations internationales*. Paris: Armand Colin, 1982, 357p.
17. Derriennic Jean-Pierre. *Esquisse de problématique pour une sociologie des relations internationales*. Grenoble, 1977, 498p.
18. Bull Hedley. *Societatea anarhică. Un studiu asupra ordinii în politica mondială*. Chișinău: Știința, 1998, 317p.
19. Modelski George. *Theory of Foreign Policy*. London, 1962, 152p.
20. Axelrod R. Keohane R.O. *Achieving cooperation under anarchy: strategies and institutions*. In: Baldwin D. (ed.). *Neo-realism and Neo-liberalism: The Contemporary Debate*. New-York: Columbia University Press, 1993, p.85-115.
21. Sanders David. *Relațiile Internaționale: neorealism și neoliberalism*. In: Manualul de știință politică / ed. Goodin Robert. Klingemann Hans-Dieter. Iași: Polirom, 2005, p.375-389.
22. Pearson F. Rochester M. *International Relations*. New-York: Columbia University Press, 1988, 231p.

23. Merle Marcel. *La politique étrangère. Traité de science politique*. Paris: Armand Colin, 1985, 428p.
24. Saca Victor. *Considerații privind structura interesului național în condițiile tranziției spre democrație*. In: Consolidarea administrației publice în contextul edificării statului de drept în Republica Moldova. Materialele conf. șt. intern. Chișinău: AAP, 2007, p.113-115.
25. Gorceac Sergiu. Dumitraș Tudor. Rusandu Ion. *Conceptul „interes național” în geopolitică*. In: Economia (supliment). Chișinău: ASE, 1997, p.18-34.
26. Saca Victor. Cebotari Svetlana. *Identificări conceptuale în cadrul sintagmei „proces integraționist - interes național - politică externă”*. In: Revista de Filosofie și Drept, 2006, nr.3, p.57-66.
27. Buzan Barry. *Popoarele, statele și teama. O agendă pentru studii de securitate internațională în epoca de după războiul rece*. Chișinău: Cartier, 2000, 386p.
28. Saca Victor. Cebotari Svetlana. *Op. cit.*
29. Saca Victor. Saca Silvia. *Interesul național în contextul politicii național-etnice. Cazul Republicii Moldova*. In: Academia de Administrare Publică - 15 ani de modernizare a serviciului public din Republica Moldova. Vol.2. Materialele conferinței internaționale științifico-practice. Chișinău: AAP, 2008, p.175-178.
30. Burian Alexandru. *Op. cit.*
31. *Conceptia politicii externe a Republicii Moldova*. Nr.355-XIII din 2 februarie 1995. In: Cernencu Mihai, Galben Andrei. Rusnac Gheorghe. Solomon Constantin. Republica Moldova: istoria politică (1989-2000). Documente și materiale. Vol.I. Chișinău: USM, 2000, p.96-101.
32. *Conceptia securității naționale a Republicii Moldova*. Nr.112-XVI din 22 mai 2008. In: Monitorul Oficial al Republicii Moldova, nr.97-98 din 3 iunie 2008, p.7-10.
33. Burian Alexandru. *Op. cit.*
34. *Conceptia securității naționale a Republicii Moldova*. *Op. cit.*
35. Cărare Viorica. *Problemele Republicii Moldova din perspectivele extinderii Uniunii Europene*. In: Vectorul European al Republicii Moldova și realizarea Planului de Acțiuni. Materialele conf.șt.-practice. Chișinău: AAP, 2006, p.66-70.

Copyright©Victor JUC
Copyright©Carolina DODU-SAVCA